



REPORTING MENSUEL au 02 décembre 2024

ACTIONS SG PRIMONIAL OPCV ISR

Société de gestion : Praemia REIM France
N° Agrément : GP 11000043 du 16/12/2011

Date Agrément AIFM : 10 juin 2014
N° Siren : 531 231 124 RCS Paris

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de la SPPICAV est de constituer un patrimoine majoritairement immobilier et minoritairement financier de nature à lui permettre de proposer à l'investisseur une distribution régulière de dividendes ainsi qu'une valorisation de ses actions sur un horizon de long terme. Le but étant d'optimiser les niveaux de rendement et de risque des marchés immobilier et financier, sans toutefois, s'exposer dans le cadre de cette optimisation, à des opérations susceptibles d'excéder le profil de risque tel qu'il ressort du présent document d'information-clé pour l'investisseur ou de remettre en question l'éligibilité de la SPPICAV à son statut de support de contrat d'assurance-vie.

Les objectifs extra-financiers affichés de la société sont de réduire significativement les consommations énergétiques des actifs, participer à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale bas-carbone visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des actifs, d'améliorer la qualité sanitaire des bâtiments, d'améliorer les conditions d'exécution des chantiers (sécurité, traitement des déchets, droit du travail...) et d'évaluer et présenter les risques physiques futurs liés au changement climatique susceptibles d'impacter les immeubles.

En tout état de cause, l'immobilier physique (à travers les immeubles détenus directement et indirectement) constitue au moins 60% (avec une cible fixée à 60% qui peut atteindre jusqu'à 65% selon les opportunités d'acquisition et de cession d'actifs immobiliers ou les évolutions des marchés immobiliers et financiers) de l'actif de la SPPICAV, tandis que les actifs financiers en représentent au plus 35% (avec également une cible à 35%), les 5% de l'actif restants étant des liquidités. Ces seuils sont atteints au plus tard trois (3) ans après la création de la SPPICAV.

CHIFFRES CLÉS au 02 décembre 2024

Valeur Liquidative	89,15 €
Actif Net Actions SG PRIMONIAL OPCV ISR	60 315 466,56 €
Actif Net Global du Fonds	70 045 932,04 €
Emprunt d'espèces	-
Endettement direct et indirect	28 347 236 €
Actif Brut Global du Fonds	98 583 526 €
Nombre d'actions	676 525,61900
Ratio de liquidité sur actif net	10,49%
Taux d'endettement	34,40%
Ratio emprunt d'espèce	-
Volatilité 1 an glissant	8,85%
Dernière distribution (15/05/2024)	0,39 €

PERFORMANCES CUMULÉES (SG PRIMONIAL OPCV ISR)

	2022	2023	2024 YTD
Performance de la part SG PRIMONIAL OPCV ISR	4,32%	-10,69%	-5,49%
Distribution annuelle par part	1,87 €	1,43 €	0,40 €

PERFORMANCES CUMULÉES (SG PRIMONIAL OPCV ISR)

Création	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-7,60%	-12,60%	-11,44%	-	-

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

ACTUALITÉ / COMMENTAIRE DE GESTION

L'Actif net de la part SG PRIMONIAL OPCV ISR s'élève à 60 315 466,56€, soit une valeur liquidative de 89,15 € par part au 2 décembre 2024.

L'action SG PRIMONIAL OPCV ISR présente une performance de -5,49% depuis le début de l'année.

Suite à la distribution intervenue en fin de premier semestre, aucune autre distribution n'est prévue sur le second semestre. Le reliquat de l'exercice fiscal 2024 sera distribué au cours du premier semestre 2025.

A ce jour, le patrimoine immobilier de l'OPCV PREIM ISR est constitué de trois actifs de bureau s'inscrivant dans une stratégie d'investissement dans le secteur tertiaire d'actifs durables, certifiés, centraux et préparés à l'immobilier de demain. Le solde de l'exposition immobilière du fonds est constitué d'une participation dans une SCPI disposant d'une labélisation ISR.

La poche financière représente 9,81% de l'actif brut au 31 octobre 2024. La composition du portefeuille n'a pas évolué par rapport au mois dernier. En effet, le portefeuille reste centré sur des supports monétaires ou obligataires à très faible duration, mais dotés d'un portage significatif, généralement proche de 4%. Dans l'environnement actuel de taux directeurs élevés, ce positionnement constitue à nos yeux un positionnement favorable pour un portefeuille à visée très prudente.

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

La catégorie de risque actuel associé à cet OPCV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement "sans risque".

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer à la section "Profil de risque" du DICI et Prospectus de l'OPCV.



Facteurs de risques en capital, marché, endettement, crédit, change, liquidité, taux, actions, contrepartie, pays émergents, utilisation d'instruments financiers dérivés.

L'OPCV détient directement et/ou indirectement des immeubles dont la vente implique des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. En cas de demande de rachat (remboursement) de vos actions, votre argent pourrait ne vous être versé que dans un délai de deux mois à compter de l'établissement de la valeur liquidative.

Par ailleurs, la somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie, en cas de baisse de la valeur des actifs de l'OPCV, en particulier du marché immobilier, sur la durée de votre placement.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

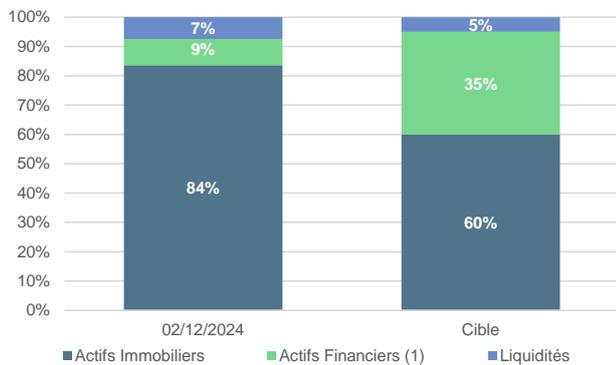
Valeur liquidative en base 100, dividendes réinvestis





PORTEFUILLE AU 02 décembre 2024

ALLOCATION (% de l'Actif Brut)

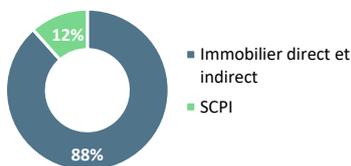


(1) y compris les valeurs mobilières, les créances

PRINCIPAUX ACTIFS IMMOBILIERS

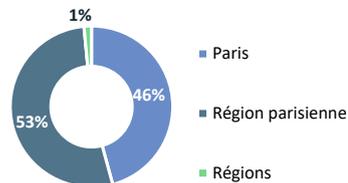
	Date d'acquisition	Typologie dominante	% de l'Actif Brut
Participations immobilières			
SCI ISSY SHIFT	21/01/2021	Bureaux	38,23%
SCI NEXT GAMBETTA	08/06/2022	Bureaux	17,47%
SCI PREIM BLOOM	16/12/2022	Bureaux	18,20%
SCPI			
SCPI PRIMOPIERRE	25/02/2021	Bureaux	9,67%

DÉCOMPOSITION PAR TYPOLOGIE DES ACTIFS IMMOBILIERS (2)

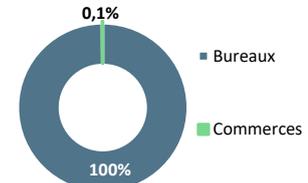


(2) en valeur de l'Actif Brut

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ACTIFS IMMOBILIERS (2)



REPARTITION SECTORIELLE DES ACTIFS IMMOBILIERS (2)



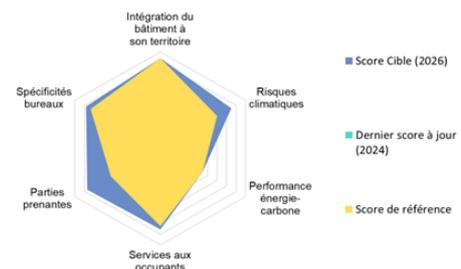
DÉCOMPOSITION PAR TYPOLOGIE DES ACTIFS FINANCIERS



PRINCIPAUX ACTIFS FINANCIERS

	Pays	% de l'Actif Brut
OPCVM		
AMUNDI 3 MI EURO CAP	France	3,40%
BNP Paribas Mois	France	3,09%
Financière de l'Echiquier - Echiquier Short Term Credit	France	2,53%
Ostrum Ultra Short Term Bonds Plus	France	2,49%
Schelcher Prince Investissements - Schelcher Short Term ESG	France	2,48%

EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'OPCI PREIM ISR



- Nom de l'actif : Bloom (détenu à travers une participation gérée par Primonial REIM)
- Locataires principaux : APEX, C.C.V BEAUMANOIR et FACTOHRV AVOCATS
- Adresse : 61-69 rue de Bercy 75012 Paris
- Date d'acquisition : 16/12/2022
- Surface totale : 14 971 m²
- Typologie : Bureaux

- Volume d'investissement : 20 M€
- Quote-part de détention : 11,45 %
- Certifications : HQE Excellent, BREEAM Very good et WiredScore - Gold
- Score ESG de référence (2024) : 61,9/100
- Dernier score à jour (2024) : 61,9/100

• Score ESG cible à horizon 3 ans (2026) : 70,2/100

Les investissements passés ne présument pas des investissements futurs.



PRINCIPAUX INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

ACTIFS IMMOBILIERS

Note ESG moyenne des actifs immobiliers (hors SCPI)

Note moyenne des actifs du portefeuille*	65,7/ 100**
--	-------------

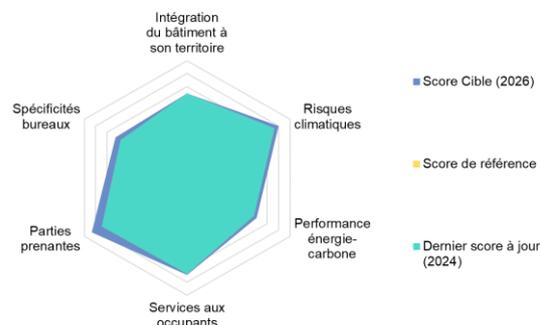
*Note ESG des actifs détenus en direct et indirectement par l'OPCI

** Une évolution de la méthodologie, a été introduite à l'occasion du renouvellement du Label ISR du fonds. Les principales thématiques sont présentées en page 4 et plus amplement décrites dans le rapport ESG du fonds disponible sur le site internet www.praemiarim.fr

Labellisation des principales lignes SCPI

SCPI	Label ISR	Type label
SCPI PRIMOPIERRE	Oui	Best in progress

Détail des thématiques prises en compte dans la note ESG (hors SCPI)



ACTIFS FINANCIERS

Note moyenne des principaux actifs financiers

Fonds	Label ISR	Score ESG du portefeuille ¹
AMUNDI EURO LIQUIDITY - RATED SRI I C	Oui	68,13/100
BNP PARIBAS MOIS - PRIVILEGE D	Oui	63,88/100
ECHIQUEUR COURT TERME I	Oui	61/100
OSTRUM ULTRA SHORT TERM BONDS PLUS	Oui	62,38/100

¹Note ESG indicative déterminée par la société de gestion du fonds

Tableau ESG des actifs de la poche financière LFDE

Fonds	Maturité 1 (SGP/25)	Maturité 2 (approche fonds/45)	Maturité 3 SAUF OBLIG (Engagi/15)	Maturité 4 (transpa/15)
ECHIQUEUR COURT TERME I	25	26		8,5
AMUNDI EURO LIQUIDITY - RATED SRI I C	22	26		7,5
OSTRUM ULTRA SHORT TERM BONDS PLUS	18,5	22		12
BNP PARIBAS MOIS - PRIVILEGE D	23	22		9,5

Pour la définition des différentes maturités se référer au glossaire

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	SPPICAV	Centralisateur	BNP Paribas SA
Code ISIN	FR0014000AP2	Dépositaire	BNP Paribas SA
Date d'agrément AMF	12 janvier 2021	Délégitaire de la gestion comptable	BNP Paribas SA
Date de création	18 janvier 2021	Délégitaire de la gestion financière	La Financière de l'Echiquier
Durée de vie	99 ans	Experts externes	Jones Lang LaSalle
Durée de placement recommandée	10 ans	en évaluation immobilière	BNP Paribas Real Estate Valuation France
Valorisation	Bimensuelle	Commissaire aux Comptes	PwC Audit
Devise de référence	euro	Commissions (en % de la VL x nbre d'actions souscrites) :	
Décimalisation des actions	millième	Souscription non acquise à la SPPICAV	1,9% max
Souscription minimum initiale	0,01 €	Souscription acquise à la SPPICAV	3,5% max
Eligibilité	Assurance-vie	Rachat non acquise à la SPPICAV	-
Prix de souscription	VL + commissions	Rachat acquise à la SPPICAV	-
Publication VL	Date de VL + 6 jours ouvrés	Commission de surperformance	Néant
Date de centralisation	Date de VL - 1 jour ouvré	Frais annuels d'exploitation immobilière	
Délai de rachat	2 mois max	2,20% TTC max de l'Actif Net (En moyenne sur les 3 prochaines années)	
Frais annuels de fonctionnement et de gestion		Frais annuels d'exploitation immobilière	
2,10% TTC max de l'Actif Net (Dont 1,60% TTC de commission de gestion max)		2,20% TTC max de l'Actif Net (En moyenne sur les 3 prochaines années)	

Les frais mentionnés ne comprennent pas les frais et commissions liés aux transactions immobilières et financières. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section "Frais- Commissions" du prospectus de l'OPCI.



GLOSSAIRE

CRITÈRES ESG

Les critères ESG renvoient à des indicateurs de performance dans les domaines de l'Environnement, du Social et de la Gouvernance. Ils permettent d'évaluer le degré de prise en compte du développement durable par la gestion du fonds.

ISR - INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

L'ISR est une politique visant à intégrer systématiquement et de façon mesurable les critères ESG dans la gestion d'un fonds.

EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone est la quantité de gaz à effet de serre (ou "équivalent carbone") produite par un actif à travers la consommation d'énergie ou de matières premières.

BEST-IN-CLASS

Politique ISR visant à sélectionner de façon exclusive des actifs de bonne qualité au regard des critères ESG.

BEST-IN-PROGRESS

Politique ISR visant à faire progresser de façon mesurable, dans le temps, la qualité ESG des actifs détenus par le fonds.

LABEL ISR

Le label ISR permet d'identifier des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le Ministère des Finances, ce label garantit aux investisseurs que le fonds a développé une méthodologie d'évaluation des acteurs financiers sur la base des critères ESG, et qu'il les intègre dans sa politique d'investissement.

SNBC

Stratégie Nationale Bas Carbone. Il s'agit de la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle prévoit notamment une décarbonation quasi-complète du secteur du bâtiment pour 2050.

METHODOLOGIE

L'OPCI est constitué, outre sa trésorerie, d'une poche d'allocation immobilière et d'une poche d'allocation financière. Les deux poches déploient une méthodologie ISR.

La poche immobilière de l'OPCI (cible : 60% de l'actif brut du fonds) applique une sélection de type "best-in-class" de ces actifs immobiliers, sur des critères ESG. Cela signifie que l'OPCI investit exclusivement dans des actifs immobiliers dont la note, à la prise en gestion de l'actif, est égale ou excède 60/100. Cette note est issue d'un outil de notation développé par Praemia REIM, qui comprend 50 indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance regroupés en 6 thématiques :

Intégration du bâtiment à son territoire :

Elle renvoie à la qualité de vie du quartier et à la proximité de nœuds de transport.

Intégration des risques climatiques :

Elle renvoie à la prise en compte de l'exposition des immeubles aux potentiels risques physiques liés au changement climatique ainsi qu'à l'adaptation aux principaux risques physiques identifiés.

Performance énergie-carbone :

Elle renvoie à l'exploitation technique des immeubles et notamment aux consommations énergétiques (électricité, réseau de chaleur ou de froid urbain, gaz, etc.) et aux émissions de gaz à effet de serre liés à ces consommations.

Services aux occupants :

Elle renvoie au confort des locataires de l'immeuble et à sa valeur d'usage (connectivité, mobilité douce, extérieurs, etc.).

Relations entre parties prenantes :

Elle renvoie aux relations contractuelles avec les locataires et les différents intervenants (travaux, property managers, etc.) et l'intégration de clauses ESG dans celles-ci.

Spécificités de la typologie :

Elle renvoie à une série de questions complémentaires ayant pleinement sens pour la typologie de l'actif. A titre d'exemple pour la typologie bureau, l'accent est mis sur les équipements techniques, la maintenance ainsi que le confort et la santé des occupants.

La poche financière, dont la gestion est déléguée à La Financière de l'Echiquier, fait l'objet d'une sélection de fonds, toutes classes d'actifs confondues, dans l'univers des fonds qui ont le Label ISR. En outre, la Financière de l'Echiquier applique à cet univers sa propre intégration ISR en produisant pour chaque fonds un Score de Maturité ISR by LFDE qui repose sur 4 piliers : une approche ESG de qualité ; un investisseur ouvert au dialogue actionnarial ; un investisseur transparent ; une société de gestion responsable.

Les grands thèmes d'analyse de cette approche sont les suivants :

- (Maturité 1) Politique ESG de la société de gestion : Démarche de responsabilité de la société de gestion.
- (Maturité 2) Politique ESG de l'instrument (OPC ou ETF) : comment l'analyse extra-financière s'intègre dans le processus de gestion de l'instrument.
- (Maturité 3 – uniquement sur fonds contenant des actions) Vote et Engagement : Politiques de vote et d'engagement mises en œuvre par l'équipe de gestion lorsque l'OPC contient des actions.
- (Maturité 4) Transparence : Niveau de transparence de l'instrument sur sa démarche et ses investissements, au travers de sa documentation.